



Ukraine : le monastère d'Elets saisi à l'Église et confié à un musée sur décision de la Cour suprême d'Ukraine



Service de communication du DREE, 20.01.2025. La Cour suprême d'Ukraine a saisi à l'Église orthodoxe ukrainienne canonique le monastère d'Elets, situé à Tchernigov. Il a été confié à l'administration du musée-réserve « Tchernigov antique », rapporte l'agence TASS, se référant au ministère ukrainien de la Culture.

Le site du ministère a publié l'annonce suivante : « Le 16 janvier 2025, la Cour suprême d'Ukraine, constituée de la Cour de cassation économique, a rejeté la plainte du diocèse de Tchernigov de l'Église orthodoxe ukrainienne sur le droit de jouissance du monastère d'Elets (XII-XVIIe siècles) (...) La Cour a statué en dernière instance en faveur du musée-réserve architectural et historique national "Tchernigov antique"».

En février 2023, « Tchernigov antique » avait annoncé que le contrat d'utilisation des monuments historiques – le monastère de la Trinité où est située la cathédrale de l'Église orthodoxe ukrainienne, le monastère d'Elets, sur le territoire duquel se trouve la cathédrale de la Dormition, et la cathédrale de la Transfiguration – arrivait à son terme. L'administration du musée-réserve avait exigé que le diocèse de Tchernigov de l'Église orthodoxe ukrainienne quitte les sanctuaires. Le diocèse, se référant à la loi sur

la liberté de religion et les organisations religieuses, avait intenté un procès, demandant de reconnaître que le contrat restait en vigueur.

Le 5 octobre 2023, des individus armés en tenue de camouflage avaient bloqué les trois cathédrales, en interdisant l'accès aux représentants de l'Église orthodoxe ukrainienne. Par la suite, les représentants du ministère de la Culture ont fermé ces églises sous prétexte de travaux de restauration.

La directrice du musée Tchernigov antique, Natalia Rebrova, a annoncé récemment que les reliques des saints de Tchernigov – saint Théodose, saint Philarète, saint Laurent – conservées dans la cathédrale de la Trinité, resteront la possession de l'État en qualité de pièces de musée. Le musée utilisera les églises de Tchernigov saisies à l'Église orthodoxe ukrainienne non pour usage religieux, mais pour l'organisation d'événements culturels à caractère laïc.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/92788/>